



MULHOUSE ALSACE
AGGLOMÉRATION

PÔLE FINANCES
ET SERVICES À LA POPULATION
Direction des Finances

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

068-200066009-20251208-2935C-2025-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/12/2025

Publication : 18/12/2025

CERTIFIÉ CONFORME Acte exécutoire le 18 décembre 2025
Le Président



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MULHOUSE ALSACE AGGLOMÉRATION**
Sous la présidence de Fabian JORDAN
Président

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION**
Séance du 8 décembre 2025

87 élus présents (104 en exercice, 12 procurations)

M. Jean-Luc SCHILDKNECHT est désigné secrétaire de séance.

**ASSOCIATION DE GESTION DU MUSÉE NATIONAL DE L'AUTOMOBILE DE
MULHOUSE : RENOUVELLEMENT DE L'AVANCE DE TRÉSORERIE
CONSENTE PAR MULHOUSE ALSACE AGGLOMÉRATION (7.7/2935C)**

Par délibération du 13 décembre 2021, Mulhouse Alsace Agglomération a accordé une avance de trésorerie de 300 000 € à l'association pour la gestion du Musée national de l'Automobile de Mulhouse (AGMnam) dans le cadre de la reprise des investissements effectués par Culturespaces.

L'AGMnam a pour but d'assurer, sans but lucratif et dans le cadre d'un contrat de concession, la gestion, l'animation, la mise en œuvre des fonds ou subventions au bénéfice du Musée National de l'Automobile.

Afin de couvrir ses besoins temporaires de trésorerie, l'AGMnam sollicite le renouvellement de cette avance en 2026.

Ainsi, il est proposé au Conseil d'agglomération de reconduire cette avance sur 2026 pour un montant de 180 000 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Agglomération,

- accorde à l'Association de Gestion du Musée National de l'Automobile de Mulhouse une avance sans intérêts de cent quatre-vingt mille euros (180 000 €), qui devra être remboursée au plus tard le 31 décembre 2026,
- charge Monsieur le Président ou son Vice-président délégué de signer l'avenant n°4 à la convention du 17 décembre 2021 dont le projet est annexé à la présente délibération.

PJ : (1)

- projet d'avenant n°4

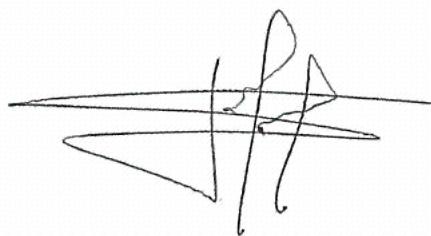
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Le secrétaire de séance



Jean-Luc SCHILDKNECHT

Le Président



Fabian JORDAN



MULHOUSE ALSACE
AGGLOMÉRATION

**AVENANT N°4 A LA CONVENTION D'AVANCE DE TRESORERIE
DU 17 DECEMBRE 2021**

Entre

La Communauté d'Agglomération Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) représentée par le Président ou son Vice-Président délégué, agissant en vertu de la délibération du Conseil d'agglomération 8 décembre 2025,

d'une part,

et l'association pour la gestion du Musée national de l'Automobile de Mulhouse (AGMNAM), ayant son siège 17 rue de la Mertzau, représentée par son Président,

d'autre part,

Il est convenu et arrêté ce qui suit :

ARTICLE 1 :

Afin de permettre à l'AGMNAM de faire face à un besoin de trésorerie généré par l'exploitation du Musée National de l'Automobile de Mulhouse, Mulhouse Alsace Agglomération lui accorde une avance de trésorerie de cent quatre-vingt mille euros (180 000 €). Cette avance est consentie sans intérêts.

ARTICLE 2 :

Cette avance de trésorerie devra être remboursée par l'AGMNAM au plus tard le 31 décembre 2026.

Fait en double exemplaire, à Mulhouse le

Pour le Président,
Le Vice-Président délégué

Antoine HOME

Pour l'AGMNAM
(l'Association de Gestion
du Musée National
de l'Automobile de Mulhouse)
Le Président

Bruno FUCHS